

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERY

n° 8 - Juillet 1997



Un parrain proche du terroir pour la Commanderie du Chardonnay de Villers Marmery

LA COMMANDERIE... C'EST PARTI !

Le 27 juin dernier, une grande fête a réuni les chevaliers et viticulteurs autour de Pierre Bonte à l'occasion du lancement officiel du premier conseil chapitral de la Commanderie du Chardonnay de Villers Marmery.

17 vigneron sont à l'origine de cette initiative dont le but est de promouvoir le terroir de Villers Marmery, la typicité de son raisin le Chardonnay et du Champagne qui en est issu, reconnu pour sa finesse et son élégance.

Une telle entreprise a nécessité depuis plus d'un an beaucoup d'efforts et de préparatifs. De nombreuses réunions ont permis de lancer le projet.

Parmi les parrains possibles, Pierre BONTE était celui qui convenait le mieux. Chacun a de lui l'image d'un homme de cœur toujours prêt à mettre en valeur les produits du terroir français.

Vers 18 heures, les 350 invités furent accueillis à l'entrée de la Coopérative des Vignerons Réunis par une haie d'honneur composée du groupe folklorique "LES RANTOUZÉS" et des Jeunes Vignerons de Villers.

La fête a commencé par un discours du Commandeur, Daniel HENRIET.

Pierre BONTE se livra ensuite à l'exercice périlleux du dégorgement sans tacher son tablier blanc offert par les Jeunes Vignerons.

suite p. 2...

INFOS MAIRIE



• **Attention** : les déclarations de stocks devront être remises en Mairie impérativement pour le 8 Août.

• Pendant la fête patronale, le stationnement sera interdit sur les Places de la Mairie et de la République, Rue Guillaumet et Rue Mermoz.

• Le secrétariat de Mairie sera fermé pour congés du 25 au 30 août.

SOMMAIRE

Infos Mairie	p. 1
La Commanderie... C'est parti !	p. 1/2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 12/06/97.....	p. 2/3
• Fête de la Musique.....	p. 4
• Agrément floral	p. 8
État Civil.....	p. 2
Les monstres	p. 12
Mots Croisés	p. 3
Le coin des associations :	
• L'Éveil Socio-Culturel.....	p. 10
• Les Sapeurs Pompiers.....	p. 10
Connaissance du patrimoine :	
• Présentation géograph.....	p. 5 à 7
• La fleur et le raisin.....	p. 9
• Récit de l'invasion allem.....	p. 11
Boîte à idées	p. 9
Image du passé	p. 12
Calendrier	p. 12
En bref.....	p. 12
Solution des Mots Croisés	p. 12

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone et télécopie : 03 26 97 92 68

...suite de la p. 1

Lors de la cérémonie, diverses personnalités furent intronisées "ambassadeurs" de la Commanderie :

Pierre BONTE, évidemment ;
Anne-Marie CHABERT (C.I.V.C.) ;
James BLAQUES (S.G.V.) ;
Jacques PETERS (Champagne Veuve Clicquot) ;
Ednard PYRÉE (F.R. 3) ;
Alain MOYAT (L'Union).

Le tout, dans une ambiance chaleureuse ponctuée par les sonneries des trompettes et en présence des confréries invitées pour la circonstance : l'ordre du tablier blanc, les échevins de Bouzy, les confréries des vigneron du Sézannais, du Pinot Meunier de Charly sur Marne, du Sault de Bouchon et des côtes du Roannais.

Après la signature du livre d'or et les remerciements, un vin d'honneur clôtura ce premier conseil chapitral.



Malgré la pluie, le groupe folklorique, suivi du cortège officiel et des invités, se rendit à la Salle Polyvalente pour fêter dignement l'événement.

La surprise fut grande pour Pierre BONTE quand il découvrit la pyramide de 91 bouteilles soigneusement préparée par les viticulteurs de la Commanderie.

La soirée se termina dans la bonne humeur.

Gageons qu'avec Pierre BONTE pour parrain, l'avenir de la Commanderie est assuré...

LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉUNION DU 12 JUN 1997

Le CONSEIL MUNICIPAL, après étude et délibération:

- Décide de renouveler la délégation par affermage du service d'assainissement arrivant à échéance en fin d'année 1997, il autorise le Maire à engager la procédure de consultation prévue par la loi.
- Sollicite le concours de la D.D.E. pour une mission de conseil et d'assistance pour le renouvellement du contrat d'affermage du service d'assainissement.
- Souhaite être consulté sur le projet de révision du P.O.S. de VERZY.
- Décide le dégazage de la cuve à fioul pendant la période des vacances scolaires, compte-tenu du raccordement au réseau gaz des bâtiments communaux.
- Décide la reconstruction du préau de la cour de l'école enfantine pendant la période des vacances scolaires.
- Accepte le devis de réparation de l'horloge communale concernant le remplacement du support moteur et la mise en place d'un électrotintement.
- Décide l'achat d'un nouveau photocopieur.
- Décide la réalisation de travaux de voirie :
 - réfection de trottoirs en prolongement de la rue Jean Mermoz pour 8 846,01 F t.t.c.
 - reprise de rives et caniveau rue de ST Basle pour 8 779,68 F t.t.c.
 - récupération des eaux pluviales à la Cité pour 5 016,96 F t.t.c.
 - reconstruction de trottoirs à la cité pour 6 910,38 F t.t.c.
- Sollicite de concours de la D.D.E. pour la réalisation des travaux de construction de trottoirs et chaussée rue Jean Mermoz.

ÉTAT CIVIL

(du 20/04/97 au 12/07/97)

• Décès

Mme HAUSSART Andrée, le 29/04.

• Naissances

Arthur ACH, le 20/06
Jérôme RAVILLON, le 25/06

• Mariages

Thierry MAUGUIÈRE et
Sophie HERPAIN, le 17/05 ;
Laurent HERPET et
Brigitte GOUGET, le 24/05 ;
Christophe EMERY et
Karine VILAIN, le 31/05 ;
Philippe HEIM et
Myriam MINARD, le 12/07.

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

- Demande le chiffrage de la réfection de la rue du Moulin par les services de l'Équipement.

- Demande le chiffrage de la mise en souterrain des réseaux rue des grandes Vignes et décide de reporter sa décision pour les travaux rue des Grandes Vignes dans l'attente de devis plus précis.

- Adopte le principe d'un budget fleurissement qui sera fixé lors de l'élaboration du budget primitif 1998 et ne souhaite pas l'emploi d'un mi-temps pour le fleurissement compte tenu que les employés communaux participent aux travaux d'entretien.

- Vote et approuve les Comptes Administratifs 1996 :

SERVICE DES EAUX :

Excédent au 31.12.96 : 118 128,08 F., reste à réaliser : 19 300,00 F.

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 294 358,78 F., reste à réaliser : 19 300,00 F.

Recettes : 115 611,91 F.

Déficit : 178 746,87 F.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 286 405,36 F.

Recettes : 583 280,31 F.

Excédent : 296 874,95 F.

COMPTE LOTISSEMENT :

Excédent au 31.12.96 : 59 290,66 F., reste à réaliser : 52 000,00 F.

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 431 877,30 F., reste à réaliser : 157 000,00 F.

Recettes : 244 893,31 F., reste à réaliser : 105 000,00 F.

Déficit : 186 983,99 F., reste à réaliser : 52 000,00 F.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 143 793,76 F.

Recettes : 390 068,41 F.

Excédent : 246 274,65 F.

COMMUNE :

Excédent au 31.12.96 : 1 254 939,86 F.,

reste à réaliser : 1 081 580,00 f.

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 581 632,86 F., reste à réaliser : 1 346 580,00 F.

Recettes : 690 269,77 F., reste à réaliser : 265 000,00 F.

Excédent : 105 636,87 F., reste à réaliser : 1 081 580,00 F.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 415 543,70 F.

Recettes : 2 561 846,69 F.

Excédent : 1 146 302,99 F.

- Prend connaissance des jugements du CONSEIL D'ÉTAT et de la COUR DE CASSATION concernant l'impasse desservant la salle polyvalente acquise par expropriation par la Commune en 1987 et dont le Tribunal Administratif avait cassé la déclaration d'utilité publique par jugement en date du 12 Octobre 1988. L'appel à ce jugement par l'ÉTAT et la COMMUNE a été débouté par ces jugements du 24 Juin 1996 du Conseil d'État et du 25 mars 1997 de la cour de Cassation. Une demande de permis de construire d'un hangar agricole implanté en partie sur cette impasse a été déposée en mairie. L'instruction du permis est en cours. Monsieur le Maire informera le Conseil Municipal des évènements qui suivront.

Le Maire

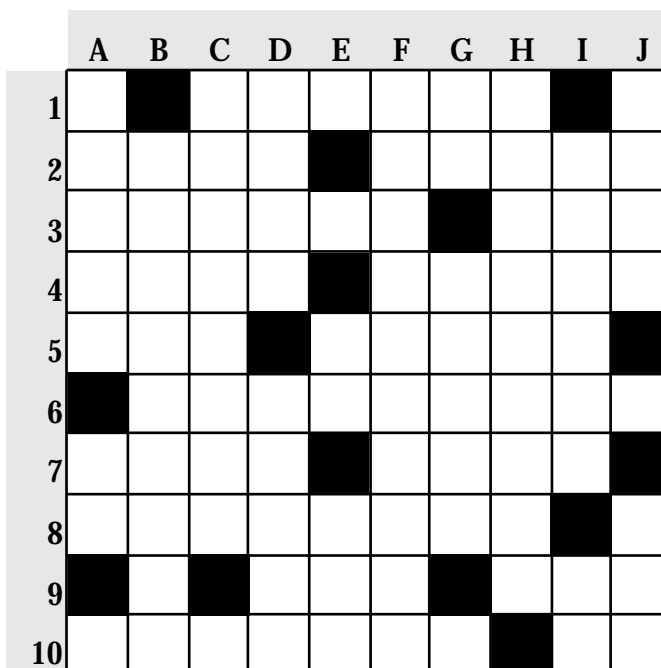
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Idée.
2. Taureau. Pieds de veau.
3. Payer. Détroit.
4. Abondants. Désordre.
5. Vieille colère. Inventeur de l'antenne radio.
6. Alcaloïdes.
7. Au revoir. Détestés.
8. Date antérieure.
9. Chien d'un voisin. Argile.
10. Contenir. Exclamation.

Verticalement

- A. Jour de Mars. Symbole chimique.
- B. La Commanderie l'a été dignement.
- C. Entassat des piquets.
- D. Dieu Gaulois. Raide.
- E. Fleuve. Tromperie.
- F. Cercueil.
- G. Infinitif. Préparation pharmaceutique.



H. Celles d'un conteur sont parfaites.

I. Plantes à fleurs roses. Branché.

J. Crochet. Double coup de baguette.



FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est en répondant à l'invitation de la Commission des fêtes qu'a eu lieu Samedi 14 juin un grand concert en l'église de notre village dans le cadre de la Fête de la Musique.

En effet, c'est avec une semaine d'avance sur les programmes officiels que nous avons pu découvrir l'Orchestre d'Harmonie des Enfants de la Marne, originaire de Saint Germain la Ville.

Cet ensemble composé de 45 musiciens provenant de 21 communes a pour Président Roger ROBERT, Maire de CHEPY, qui joue lui-même de la Basse Si bémol, et est dirigée depuis 1982 par Bernard JAILLANT initialement saxophoniste et qui est aussi conseiller pédagogique départemental pour la musique.

La particularité de cette harmonie est qu'elle possède sa propre école de Musique (l'E.M.I.M.) qui a été créée à l'origine par Bernard JAILLANT avec un petit groupe de volontaires et de professeurs afin d'étoffer ses rangs qui ne comprenaient guère à l'aube des années 80 qu'une dizaine de musiciens.

Actuellement cette école compte près de 120 élèves et c'est une partie de ceux-ci, appuyés par les musiciens plus anciens que nous avons eu le grand plaisir d'écouter.

Il n'est nul besoin d'être un mélomane averti pour apprécier une harmonie de cette qualité. En effet, les "Enfants de la Marne" se produisent avec un programme volontairement éclectique qui va des transpositions classiques (ouvertures d'opéra de Mozart, Rossini) aux œuvres originales pour orchestre d'harmonie (Curnow, Gingery, Novak) en passant par les morceaux de variété traditionnels connus (E viva España, Beer Barrel Polka) et des arrangements de thèmes de jazz de Sydney Bechet, Duke Ellington, ou Glenn Miller.

C'est donc un concert d'une grande richesse musicale que nous avons pu écouter "religieusement" alliant des thèmes puissants à des compositions aux harmonies plus légères et plus subtiles.

Tout au long de la soirée, Bernard JAILLANT fit œuvre de

pédagogue en présentant les musiciens et les divers instruments, apportant au passage quelques explications historiques et humoristiques.

Tout ceci enchanta le public qui était relativement abondant malgré les différentes cérémonies qui pouvaient retenir une partie de la population de notre village en d'autres lieux.

Cependant, la population locale représentait moins de la moitié du public présent dans l'église. Un grand merci à ceux qui ont permis qu'il n'y ait pas plus de personnes sur scène que dans l'église.

La commission des fêtes essaie d'organiser une soirée musicale par an avec une partie du budget qui est mis à sa disposition. Ce sont donc les habitants du village qui le financent à travers leurs impôts. Il serait peut-être alors plus judicieux d'essayer de participer aux quelques manifestations mises en place pour le plus grand nombre plutôt que d'ignorer ce qui se fait ou éventuellement de le dénigrer.

La Commission œuvre pour l'ensemble de la population et la plus grande des récompenses qu'elle puisse recevoir est une participation active des Villériots.

Souhaitons qu'ils soient plus nombreux pour la soirée musicale de 1998...

D. MICK



CONNAISSANCE DU PATRIMOINE par Anne André

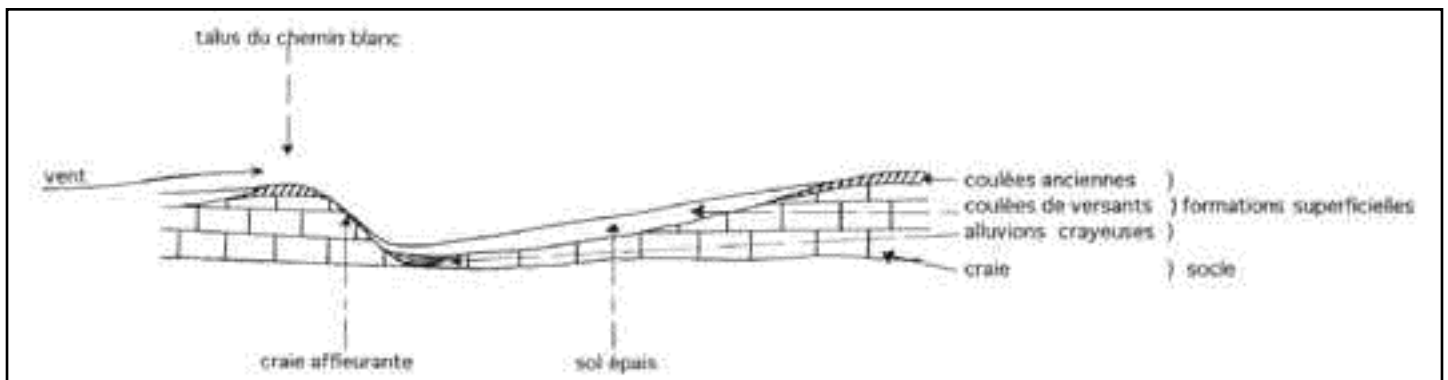
Présentation GÉOGRAPHIQUE, GÉOMORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE de VILLERS-MARMERY QUATRIÈME PARTIE : L'ESCARPEMENT

La Côte Île de France est constituée, d'un point de vue géologique et paysager, de trois éléments étagés : le plateau boisé en partie supérieure, l'escarpement à vocation viticole, et en contrebas, la plaine céréalière. (voir Villers-info n°7).

Zone de transition entre le plateau et la plaine, les coteaux sont autant d'interfluvés¹ et de vallons², que d'orientations multiples compte tenu du profil sinueux du front. Le front de la "Cuesta Île de France" (voir Villers-info n°6) est situé entre les altitudes 100 et 275 mètres environ.

Dans la partie supérieure, entre 200 et 275 mètres d'altitude (75 mètres de dénivelé³), le terrain constitué de sables du Cuisien, sables, lignites, marnes et grès tendres du Sparnacien, calcaires et marnes du Pléocène, est meuble (voir coupe géologique présentée dans le Villers-info n°7) et les pentes sont raides. La forêt de feuillus, occupant le plateau, y descend. Par endroit pourtant, elle laisse place à la vigne récemment installée après défrichement, ce qui crée des redents "taillés à coup de cerpes". Les villages ne peuvent s'y installer car le sol ne permet pas de bonnes fondations. La forêt déborde même en deçà de 175 mètres d'altitude, formant un ruban forestier sur les pentes difficiles à cultiver des vallons dont elle souligne la dissymétrie⁴ : Côte des Noyers à Verzy, Côte du Chemin Blanc, Montée de la Garenne.

Tenez, ouvrons une parenthèse : savez-vous pourquoi la Côte du Chemin Blanc a cette forme : un versant Nord-Ouest raide et le versant en vis à vis à pente plus faible ?



... Au Quaternaire, il y a seulement quelques dizaines de milliers d'années, il faisait très froid. Des glaciers recouvraient le nord de l'Europe. Ici, les vents accumulaient la neige, formant des congères, sur le versant exposé des vallons. La fonte de ces neiges abondantes entraînait des glissements de terrain superficiels, accentués eux-mêmes par des coulées de boue plus anciennes descendues de l'escarpement. Le creux des vallons se comblait alors irrégulièrement. Ainsi, l'eau provenant de la neige fondue, qui aurait dû s'écouler dans l'axe du vallon, se décalait vers le versant opposé. Celui-ci était, alors, peu à peu rongé à sa base.

Revenons à la description générale de nos côtes :

Plus bas dans le coteau, les pentes plus douces (constituées de craie du Campanien recouverte de colluvions), aux orienta-

tions variées, sont nombreuses et constituent un paysage viticole changeant s'étagant entre 125 et 185 mètres d'altitude (60 mètres de dénivelé).

La Route du Champagne entre Trépail et Mailly, monte et descend, à chaque bosse laisse découvrir un autre vallon, puis encore un autre vallon, puis... Sur les pentes faibles des glacis⁵ descendant de l'escarpement vers la vallée de la Vesle, les terres de bonne capacité de production agricole sont mises en valeur. On y trouve les grands domaines céréaliers, qui marquent le paysage par la présence de grandes parcelles. Exemple : la ferme Pierre Monnaie sur le territoire de Verzy.

La limite entre vigne et culture céréalière est irrégulière et accentue les festons des coteaux : le vignoble avance loin vers la plaine sur les croupes bien exposées insensibles aux gelées, et les champs s'aventurent jusqu'à la forêt çà et là au bénéfice d'un vallon un peu trop creux ou trop gélif.

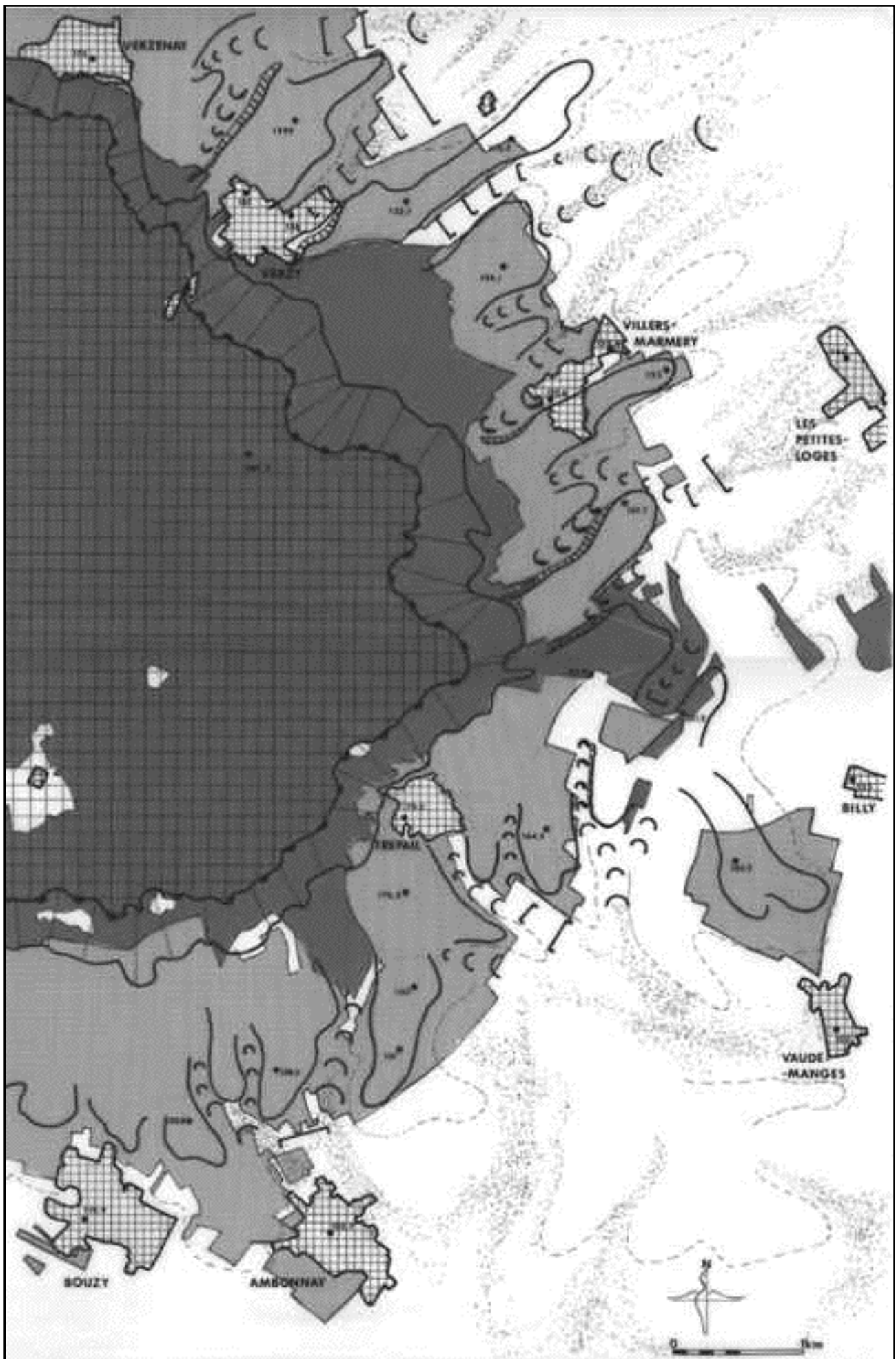
Enfin, par sa topographie sans accident, le climat humide et le faible rendement des terres, la vallée de la Vesle est un vaste lieu de passage, délaissant sur le côté les reliefs accidentés des coteaux. Passant au pied du vignoble, les voies de communication se sont multipliées : voie romaine devenue Route Nationale n° 44, Canal de l'Aisne à la Marne, voie SNCF, autoroute, piste d'aéroclub, et peut-être prochainement voie ferroviaire TGV.

Lexique, d'après dictionnaire Petit Robert :

- 1 : interfluve: relief ou croupe qui sépare des vallées.
- 2 : vallon: petite dépression allongée entre deux collines ou deux coteaux.
- 3 : dénivelé : différence de niveau ou d'altitude entre deux points.
- 4 : vallon dissymétrique: un creux dont le fond en V ou U possède un des côtés plus raide que l'autre.
- 5 : glacis: talus, terrain en très faible pente recouvert de fines coulées de matériaux descendant des coteaux.

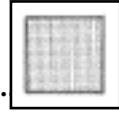
Bibliographie :

La Champagne-Ardenne, "Vu du Ciel", CRDP Reims/CNDP, CNES, 1986 -Carte IGN - Archives personnelles.

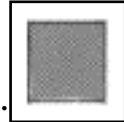


EXTRÉMITÉ ORIENTALE DE LA "CÔTE ÎLE DE FRANCE"

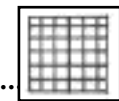
Les coteaux, festonnés, à vocation viticole



Le plateau boisé est situé entre 275m et 288m d'altitude



Les villages viticoles sont souvent dans un vallon



La forêt occupe les pentes raides de l'escarpement



La côte du vallon dissymétrique est orientée



Les croupes offrent de multiples orientations



Vallons à fond arrondi - à fond plat



La culture céréalière est située sur les glacis



• AGREMENT FLORAL - ENVIRONNEMENT

Vous avez certainement remarqué que l'espace accueil du Fossé Roger, dont le projet d'aménagement vous a été présenté dans le Villers-info n° 3, évolue depuis la mi-juin. Après quelques remplacements de végétaux défectueux plantés à l'automne par l'entreprise Brochet-Lanvin, et des soins prodigués par les employés communaux (merci aux pompiers pour l'arrosage salvateur), le gazon pousse et les rosiers fleurissent. Les mauvaises herbes sont priées de déménager ! Laissons encore quelques lunes aux jeunes arbres et arbrisseaux pour apprécier leurs silhouettes définitives. Les espèces feuillues caduques se font la part belle, à côté des arbustes à fleurs. L'aspect n'est pas figé et évoluera au gré de la nature et au fil du temps.

À voir les nombreux touristes marquer une pause casse-croûte dans les lieux, gageons que le mobilier pique-nique ne sera pas inutile. A l'ombre généreuse des arbres adultes, les visiteurs apprécieront bientôt cette halte agrémentée d'une visite libre du vieux pressoir.

Son installation a été rendue possible grâce au Comité des Jeunes et à l'aide financière de la Municipalité. Outre les entreprises Lapouille Hervé, Mougner (dalle maçonnée) et Maheut (charpente bois - couverture tuiles) qui ont participé à l'édification du auvent, remercions les membres du Comité des Jeunes et les personnes qui les ont aidés pour l'occasion : messieurs Noël Bazin, Christian Croquet, Jean-Luc Dayer, Louis Hautem, et Jean Zander. Auparavant, de nombreuses heures avaient été nécessaires pour remettre en état les éléments du pressoir, en attente depuis quatre ans.



À l'abri des intempéries pour bénéficier d'une retraite bien méritée, le pressoir, datant de 1900 et modifié vers 1930, provient de la Maison Bollinger à Louvois. Il a été offert au Comité des Jeunes et rappelle maintenant aux visiteurs l'activité principale du village : la viticulture. D'une capacité de 4000 kg, il possède une cage carrée en bois. Son système de pressurage est assuré par deux vérins hydrauliques.

L'agrément floral du village, dont l'aménagement du Fossé Roger, est une initiative émanant du Comité des Jeunes créé en 1991. Elle est largement encouragée par la commission Environnement. C'est ainsi que depuis 1992 ce Comité des Jeunes met de nombreux bacs à fleurs à la disposition des riverains qui souhaitent les fleurir et les entretenir. Des modules spéciaux garnissent les quatre entrées du village, la porte de la Mairie est ornée de deux vases, et deux fontaines agrémentent la place du café.

Sachons voir d'un regard neuf notre environnement quotidien. Sachons l'embellir.

Le Conseil Municipal, dans sa réunion du 12 juin dernier, a décidé d'allouer une partie du budget au fleurissement du village. Les entrées de pays, la place de la Mairie, le Fossé Roger seront ainsi fleuris par la Commune et entretenus par les employés municipaux. Les enfants des écoles vont s'initier aux plantations. Le fleurissement est l'affaire de tous, il commence par la mise en place de jardinières par le comité des Jeunes la première année. Ce geste généreux est un point de départ, encore faut-il que les riverains prennent le relais pour contribuer à l'embellissement de leur quartier. Dans l'ensemble, l'opération fonctionne plutôt bien et notre village vient de se classer 6^{ème} au concours départemental des villages fleuris 1997 parmi les communes de son groupe, qui en compte 40 (jury du pays de Reims). Même si ce classement ne reflète pas forcément les efforts entrepris cette année, nous ne devons pas nous décourager car nous savons tous que le village est sur la bonne voie...

Comité des Jeunes: Jean - Michel Dupont, Thierry Husson, Franck Malot, Arnaud Margaine, Christophe Simon, Hubert Simonnet.



(Cet article a été réalisé par A. André, R. Fernandez et F. Malot)

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

• LA FLEUR ET LE RAISIN... par B. Margaine

Vérifions si le dicton dit vrai :

Combien de jours s'écoulent entre la date de pleine fleur et celle des vendanges, pour Villers-Marmery, entre 1972 et 1996 ?

Année	Début de fleur	Pleine fleur	fin de fleur	date vendanges	Nombre de jours écoulés
1972	26 juin	29 juin	2 juillet	13 octobre	116
1973	16 juin	23 juin	27 juin	28 septembre	107
1974	16 juin	19 juin	23 juin	30 septembre	103
1975	16 juin	26 juin	28 juin	1 octobre	96
1976	9 juin	11 juin	16 juin	6 septembre	87
1977	26 juin	1 juillet	4 juillet	10 octobre	101
1978	19 juin	1 juillet	10 juillet	11 octobre	102
1979	18 juin	24 juin	2 juillet	8 octobre	116
1980	15 juin	3 juillet	7 juillet	9 octobre	98
1981	9 juin	16 juin	26 juin	28 septembre	104
1982	7 juin	12 juin	21 juin	18 septembre	98
1983	20 juin	26 juin	4 juillet	26 septembre	92
1984	21 juin	2 juillet	9 juillet	8 octobre	97
1985	19 juin	29 juin	5 juillet	2 octobre	94
1986	17 juin	23 juin	27 juin	29 septembre	97
1987	24 juin	30 juin	2 juillet	10 octobre	102
1988	9 juin	15 juin	21 juin	27 septembre	104
1989	29 mai	12 juin	16 juin	12 septembre	92
1990	31 mai	7 v. non gelées 21v. gelées	18 juin 29 juin	15 septembre	100 86
1991	17 juin	2 juillet	4 juillet	30 septembre	90
1992	8 juin	13 juin	18 juillet	16 septembre	94
1993	4 juin	7 juin	10 juin	13 septembre	98
1994	15 juin	18 juin	23 juin	17 septembre	91
1995	21 juin	26 juin	29 juin	23 septembre	89
1996	10 juin	16 juin	20 juin	19 septembre	95
1997	7 juin	11 juin	14 juin	?	?

BOÎTE À IDÉES



Dans le cadre de nos exposés sur le patrimoine de VILLERS MARMERY, nous recherchons toutes les archives concernant de près ou de loin la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE présente et dynamique dans notre commune entre la fin du XIXème siècle et 1960.

Les particuliers qui possèdent des documents permettant de reconstituer l'histoire, photos ou textes, peuvent se faire connaître auprès de M. Roger BEAUFORT.

Nous vous remercions par avance pour votre aide.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

• L'ÉVEIL SOCIO-CULTUREL

Cette année encore, l'Éveil Socio Culturel a participé activement aux activités scolaires et extra scolaires de nos chers enfants, en récoltant les fonds nécessaires grâce au loto qui se déroule fin Novembre, le carnaval courant Mars, le marché aux fleurs au mois d'Avril et enfin la kermesse fin Juin . À ce sujet, je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé de près ou de loin par des dons, leur présence ou autres à la réussite de ces différentes journées. Ceci nous a permis d'acheter les cadeaux pour la fête de Noël, des meubles de cuisine ainsi que des vélos pour la classe de maternelle, la participation au cirque, les différents transports avec l'USC Montval et leur spectacle, les chocolats de Noël et Pâques et bien sûr les voyages de fin d'année. Cette année la classe de maternelle est allée à Nigloland et les deux autres classes ont fait une sortie à Paris, au parc de la Villette. L'ensemble de ces achats et sorties représente la somme de 28 445 F. À la rentrée prochaine se tiendra l'assemblée générale ; une partie du bureau sera à renouveler, toutes les personnes seront les bienvenues.



Alors, n'oubliez pas ce rendez-vous le mardi 9 septembre à 20h30, nous comptons sur vous, les enfants aussi.

Le Président

F. DETHUNE

• LES SAPEURS POMPIERS

LES MANŒUVRES

EN MAI : Recyclage de secourisme avec nos collègues du Centre de Secours de Verzenay. Pour cette occasion, une application simulée de gestes précis fut pratiquée sur le sauvetage d'une personne tombée dans l'essor des caves Gérard Boutiliez.

EN JUIN : L'exercice hydraulique a permis de contrôler le nouveau Poteau d'Incendie installé dernièrement avenue de Champagne pour défendre le secteur haut du village près du Cidex n° 151.

Nous nous sommes entraînés derrière les quartiers "Les CHARMOIS COULMY". Avec des difficultés d'accès et d'établissement de tuyaux, et après reconnaissance des lieux, nous pouvons assurer avec plus d'efficacité notre mission sur un éventuel sinistre dans cette zone sensible.

Après plusieurs essais, les débits et les pressions modifiés par la moto pompe ont confirmé les qualités appréciables de ce nouveau point d'eau.

Par cette occasion et pour un service rendu aux riverains, un lavage des abords vers la sortie du village a été effectué et complété par l'arrosage une nouvelle fois des semis et plantations de "l'espace pressoir", route de Trépail.

Nous remercions pour ces occasions, Messieurs et Mesdames Jacques et Christophe VARNET et le Champagne Gérard BOUTILLEZ VIGNON qui nous ont gentiment reçus en ces matinées du dimanche par une copieuse collation fort appréciée.

LA FORMATION

Alain HAUTEM et Sébastien ZANDER, dans le cadre des spécialités d'interventions ont suivi un stage de perfectionnement du "Lot de Sauvetage" matériels spécifiques pour le sauvetage des personnes en milieu périlleux. Un savoir faire qui s'ajoute à nos compétences locales.

LA DETENTE

34^{ème} Rallye des Sapeurs Pompiers de VILLERS MARMERY :

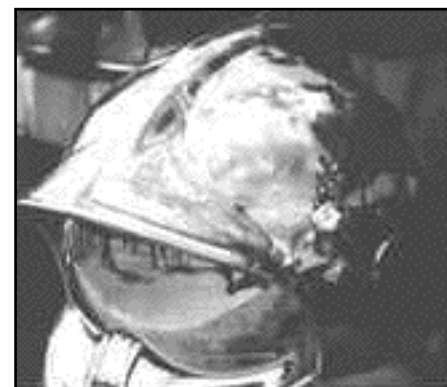
Cette sortie s'est déroulée le dimanche 13 Juillet dernier. Le départ a été donné à 8h 30 place de la République de

Villers Marmery.

La journée amicale et agréable par un temps clément, sur un parcours touristique dans la région de Vertus, a couronné les vainqueurs de l'équipage Daniel LONCLE.

À L'HONNEUR

Lors des cérémonies du 14 Juillet, Pierre Emmanuel PAQUAY a reçu son diplôme de Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Sapeur Pompier, confirmant ainsi sa formation de base et Vincent CHÂTILLON son diplôme d'Attestation de Formation Aux Premiers Secours.



Le nouveau casque "F1"

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

RÉCIT DE L'INVASION ALLEMANDE À VILLERS-MARMERY (Suite et FIN)

un texte de J.I. Masson, ancien curé de Villers-Marmery



Le 9 septembre, comme je revenais de visiter mes blessés et mes malades, je croise un lieutenant allemand qui m'arrête et qui m'annonce qu'un groupe de six cents prisonniers français de la bataille de la Marne, sous la garde de deux cents soldats

allemands, va s'arrêter au village. Il n'ont pas mangé depuis plus de 24 heures ; la population devra les alimenter. "Je demande, dit le lieutenant, et au besoin j'exige, que vous fassiez le nécessaire pour les nourrir ; il faut que, dans deux heures, tous soient ravitaillés."

Je passe à la mairie où je trouve réunis quelques conseillers municipaux rentrés de leur émigration. Ils ont dû rebrousser chemin parce que les routes étaient barrées par les armées. Je m'entends avec eux, afin que soit donné, dans chaque foyer habité, l'ordre de préparer une marmite de pommes de terre ou autre aliment de cuisson facile, pour quinze à vingt hommes, chacun devant, une heure après, apporter sa provision au cantonnement des prisonniers.

Deux à deux, nous parcourons les rues et, à l'heure dite, les habitants arrivent avec leurs provisions. Je range les prisonniers par groupe et je préside à la distribution des aliments. En peu de temps, tous nos compatriotes prisonniers sont restaurés ; ils nous remercient et, comme les chefs allemands sont eux-mêmes satisfaits, j'en profite pour obtenir une attestation écrite en faveur de la population.

Cette attestation me servira au cas où des difficultés avec les Allemands surgiraient dans la suite. Je l'ai conservée sur une page d'agenda. Elle est signée du lieutenant, Baron de Palm (Berlin).

En cette circonstance aussi, je reçois les adresses de bon nombre d'officiers et soldats captifs ; J'avertirai les familles dès que les correspondances seront possibles.

Pendant quelques jours, nous sommes témoins de la reculade des Allemands, qui se font battre dans la Marne.

Le samedi 12 septembre, dès 6 heures du matin, le village est occupé par un fort détachement de uhlans. Toutes les extrémités des rues sont barricadées ; des sentinelles y sont placées ; défense est faite de traverser les barricades. L'ennemi dispose çà et là des observateurs.

Pendant toute cette journée, jusque près de 5 heures du soir, nous fûmes en butte aux exigences de cette horde ennemie, qui réquisitionnait tous les aliments qu'elle pouvait trouver. Vers 3 heures, l'institutrice vint à moi pour se plaindre des mauvais traitements qu'on lui infligeait, ainsi qu'à deux autres personnes chez qui elle s'était réfugiée ; ayant donné tous les aliments en leur possession, on leur en réclamait encore.

L'institutrice me prie d'intervenir, afin de la soustraire, elle et quelques femmes, aux mauvais traitements de la soldatesque allemande.

Je m'enquiers alors de la maison où s'est arrêté le chef du détachement. Les soldats me renseignent tout en se moquant de moi, peu importe. J'arrive auprès du chef allemand, qu'on me dit être prince. À peine avais-je fait entendre le mot de réclamation que le dit prince me regardant avec colère me met à la porte insolemment. Le temps lui manqua sans doute pour m'arrêter. Posté en haut du village de Villers, il observait la route venant de la Marne, et une demi-heure après, lui et ses hommes remontaient prestement à cheval pour s'enfuir vers la vallée de la Vesle.

L'uniforme français venait d'être aperçu et, bientôt, les chasseurs à cheval, au bruit de nos clameurs patriotiques, réoccupaient le village de Villers Marmery.

J'aurai encore, dans la suite, bien des occasions d'être utile ; je n'en citerai qu'une, fort typique, qui se passe quelques jours après le retour de notre armée.

Une vieille femme émigrée vient de mourir. Je l'ai soignée, puis ensevelie. N'ayant pas trouvé d'homme qui puisse m'aider pour l'enterrement, j'obtiens du commandant d'armes quelques soldats, qui porteront le corps de la défunte au cimetière, et rentreront au plus vite à leur poste. Je les renvoie donc dès qu'ils ne sont plus nécessaires et je termine seul l'inhumation. Les prières achevées, je quittai les vêtements liturgiques et je pris la pelle pour recouvrir le cercueil de la défunte, pauvre dans sa vie, plus pauvre encore dans sa mort. J'avais été à la fois célébrant et fossoyeur.

En terminant, il me faut dire que, grâce au concours des dames et jeunes filles, j'ai pu, dès le début de la guerre, ouvrir au presbytère un ouvroir de la Croix-Rouge. Une grande quantité de linge, ainsi que des ressources en espèces furent recueillies.

Grâce à cette provision de linge, j'ai pu faire les pansements d'un grand nombre de soldats blessés pendant que nous étions dépourvus de tout service médical civil ou militaire.

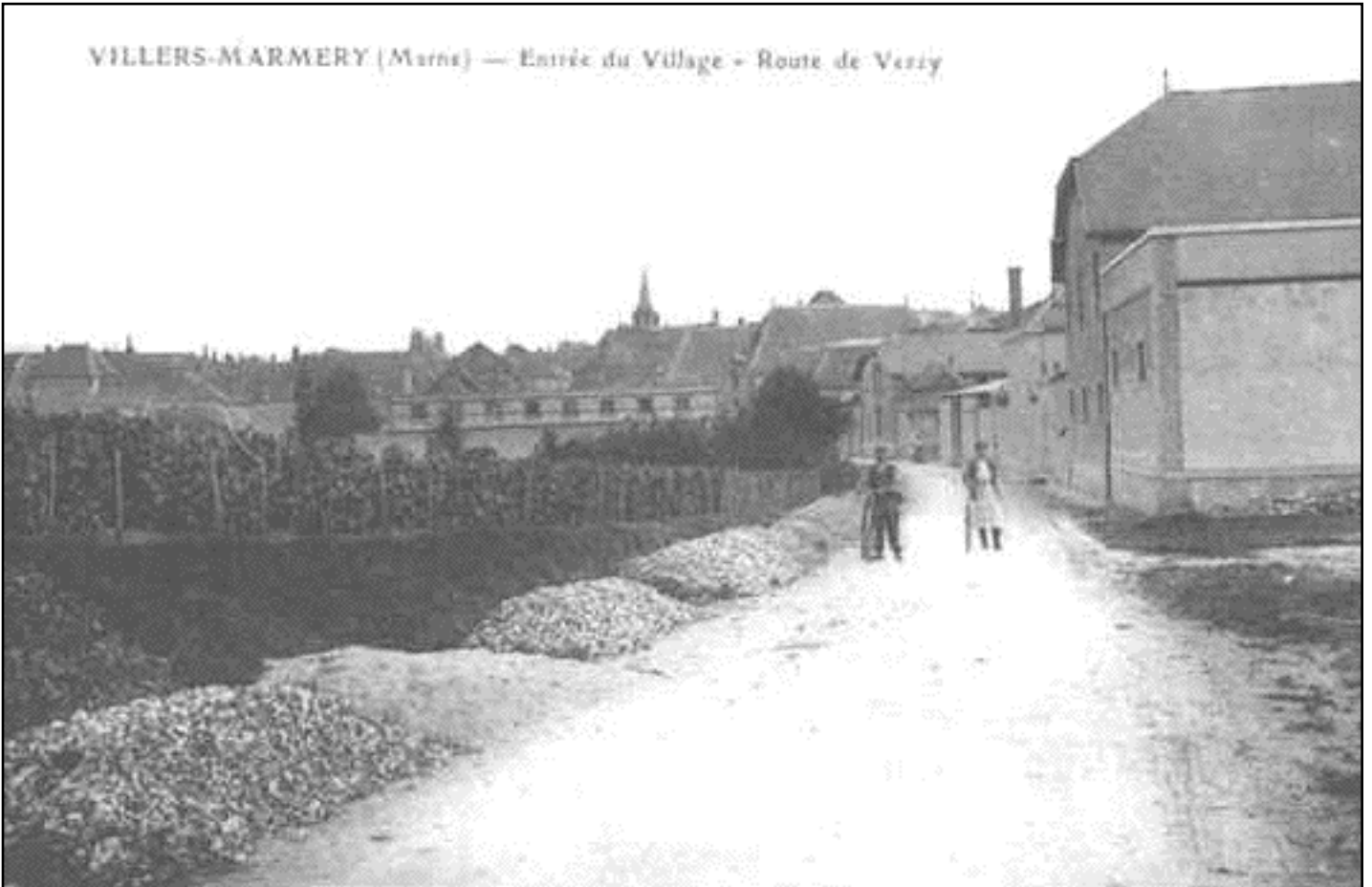
Il nous a été possible de contribuer ensuite à l'installation d'une ambulance militaire, à Villers-Marmery, et de fournir un suaire à plus de 150 soldats décédés à cette ambulance, où, pendant 15 mois, j'ai rempli les fonctions d'aumônier.

**Chanoine MASSON,
Ancien Curé de Villers-Marmery
Curé de Sainte Geneviève, à Reims.**



IMAGE DU PASSÉ...

VILLERS-MARMERY (Marnes) — Entrée du Village - Route de Vassy



LE CALENDRIER

Vendredi 1^{er},
Samedi 2
et Dimanche 3 Août :
FÊTE PATRONALE

D'AVRIL à OCTOBRE 97

Exposition et animations sur le thème :
"Champignons de Champagne-Ardenne " à
la Maison du Bûcheron, à Germaine.

Jusqu'au 26 OCTOBRE 97

Exposition "Histoires de pierres "
à la Maison du Parc, à Pourcy, et anima-
tions autour de ce thème.



EN BREF...

GAZ DE FRANCE

À propos des branchements :

Il serait souhaitable que les personnes ayant des compteurs de gaz naturel non productifs (c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas eu consommation de gaz), effectuent les travaux de branchement de leur chaudière avant l'hiver prochain. La commune pourrait ainsi récupérer une partie de l'avance consentie à G.D.F. pour la réalisation du réseau gaz naturel.

COMMISSION DES CHEMINS

Les membres de la commission remercient toutes les personnes qui ont pendant une journée et demie participé à la réfection des chemins de la commune. Malheureusement, les conditions climatiques de ces dernières semaines ont anéanti une partie du travail.

En fonction des crédits restant à la disposition de la commission des chemins et des voiries, nous espérons pouvoir réparer les dégâts causés par les pluies diluviennes et inhabituelles pour cette saison.

LES MONSTRES

(Rappel)

- du 8 au 12 août
- du 26 au 30 septembre
- du 7 au 12 novembre
- du 19 au 23 décembre

SOLUTION DES MOTS-CROISÉS

A	N		R	E	L	E	C	E	R	10
T	I	S		G	O	D		E		9
F		E	L	A	D	I	L	N	A	8
	S	I	V	H		O	V	I	C	7
S		N	I	P	O	R	A	T		6
	V	O	P	O	P		E	R	I	5
E		H	O	C		S	U	R	D	4
S	V	P		R	E	U	Q	V	R	3
S	M	U	R	A		S	I	P	A	2
E		E	E	S	E	N	E	P		1
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	